

Michel Lamberti président de la Fédération des sociétés nautiques des Bouches-du-Rhône

"Cette vidéo est une triste caricature"

Président de la puissante Fédération des sociétés nautiques des Bouches-du-Rhône, Michel Lamberti ne décolère pas contre la fameuse vidéo sous-marine qui montre les dégâts provoqués par l'ancre du yacht quittant son mouillage. Il réaffirme par ailleurs son engagement de longue date à préserver l'environnement marin et plus particulièrement l'herbier de posidonies. "Ce document est une triste caricature, volontairement dramatique, qui laisse penser que tous les plaisanciers sont d'horribles ravageurs de posidonies, alors que seulement 1700 yachts de plus de 24 mètres évoluent actuellement en Méditerranée fran-

çaise, parmi 300 000 bateaux de plaisance de toutes dimensions. D'autre part, même en toute une vie et en le faisant systématiquement ex-près, jamais un propriétaire d'un pneumatique semi-rigide ou d'un petit habitable n'arriverait à faire autant de dégâts avec l'ancre de son bateau. D'ailleurs, les plaisanciers évitent de mouiller dans l'herbier car ils savent que ça accroche mal." Et d'ajouter un rien perfide: "Comme je suppose que le propriétaire du yacht montré à l'image n'a certainement pas invité les autorités à venir filmer son ancre en train de massacrer les fonds, et que les vi-

n'ont pas planqué pendant des jours, sous l'eau, à attendre le flagrant délit, cette séquence semble donc avoir été mise en scène. Est-ce à dire que pour les besoins de la démonstration, on n'a pas hésité à sacrifier volontairement une partie de l'herbier si précieux?" Un Michel Lamberti très remonté qui dénonce également la formation des plaisanciers, insuffisamment orientée, selon lui, vers les questions environnementales. "Le permis bateau en est devenu ridicule. L'épreuve de récupération de l'homme à la mer, par exemple, est éliminatoire, alors qu'un tel événement peut ne jamais survenir durant toute une exis-



tence de plaisancier. En revanche, alors que vous êtes appelé à jeter l'ancre à chaque sortie en mer, ou presque, personne ne vous enseigne la façon de le faire de manière sûre, propre et respectueuse de l'environnement. Et pour ceux qui possèdent un voilier, c'est pire, puisqu'ils n'ont pas besoin de permis..."

PH. G.

"L'arbre de vie" de la Méditerranée

Considérée comme "l'arbre de vie" de la Méditerranée, la posidonie (*Posidonia oceanica*) n'est pas une algue mais une plante à fleurs, strictement protégée internationalement depuis 1979, et interdite de destruction sur tout le territoire français depuis 1988. Cette véritable oasis littorale qui s'étend sur de très vastes surfaces, entre 0 et 40 mètres de profondeur, est présente sur l'ensemble du littoral méditerranéen, excepté les côtes du Levant (Égypte, Palestine, Israël, Liban et Syrie). Ses épaisses forêts sous-marines servent d'abri, de lieu de reproduction et de nurserie à de très nombreux organismes marins: algues, invertébrés, poissons, oursins, etc. Mais parce que leur croissance est très lente - à peine trois centimètres par an -, toute atteinte à leurs rhizomes (ou tiges) reconnaissables à leur belle couleur vert menthe est donc catastrophique. À ce rythme, il faut en effet près d'un siècle pour que la plante reconstitue 3 mètres de feuillage détruits; un millénaire pour en reconstituer 30 mètres... On comprend dès lors la préoccupation des scientifiques et des associations de défense de l'environnement quant à la survie de cette espèce vitale, et la mobilisation que suscite le renforcement urgent de sa protection.

PH. G.